

Présents : Bénédicte Austruy, Odile Belliot, Jean-Christophe Couderc, Jonathan Foltz, Nicolas Frayssinet, Grégory Jacquinet, Bérengère Lacassagne, Christophe Lacombe, Alain Laporte, Romain Miquel, Madeleine Mousysset, Michel Nègre, Christine Rigal, Julien Teulier, Angéline Thibault-Couderc

Absent : Romain MIQUEL a donné pouvoir à Grégory Jacquinet

Secrétaire de séance : Angéline Thibault-Couderc

Ordre du jour :

- Délibération : RIFSEEP (régime indemnitaire des agents)
- Délibération : budget Lotissement
- Délibération : décision Modificative
- Délibération : alimentation électricité lotissement ; participation SIEDA
- Délibération : croix de procession ; travaux et demande de subvention
- Délibération : dénomination et numérotage des voies de la commune (adressage)
- Devis : chargeur Frontal (*fourche tracteur*)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h.

DÉLIBÉRATIONS

Délibération : RIFSEEP (régime indemnitaire des agents)

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité :

- de réviser le régime indemnitaire RIFSEEP
- d'autoriser le Maire à réexaminer le montant de l'IFSE au moins tous les 4 ans.
- d'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE versée aux agents concernés,
- de prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Délibération : budget Lotissement

Monsieur le Maire informe que le Permis d'Aménager du futur lotissement a été accordé en date du 22/12/2020 et que les travaux d'aménagement débuteront au printemps 2021. La phase de commercialisation des lots devrait se dérouler dans les prochains mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- de créer un budget annexe dit du « Lotissement L'Alzou », soumis à l'instruction comptable M14 ,
- de soumettre les ventes au régime d'assujettissement à la TVA sur marge pour les ventes de terrains.

Délibération : décision Modificative

Une décision modificative n°2 est soumise au CM pour mouvement de crédit des comptes D6453 et D65548.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité.

Délibération : alimentation électricité lotissement ; participation SIEDA

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- de demander au Syndicat Intercommunal d'Électricité du Département de l'Aveyron d'agir comme Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux précités.
- de s'engager à verser au Trésor Public la somme estimée de 7058,39 Euros correspondant à la fraction du financement du projet.

- dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la commune serait établie sur le montant de la facture définitive majorée de 5% pour frais de gestion et maîtrise d'œuvre, dont une copie nous sera transmise par le S.I.E.D.A.

Délibération : croix de procession ; travaux et demande de subvention

Monsieur le maire rappelle qu'à l'initiative de Monsieur Laurent FAU, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aveyron, une croix processionnelle provenant de l'église de Cassagnes-Comtaux datant du XV^e siècle sera intégrée à l'église de Goutrens. Cet objet exceptionnel a été classé au titre des Monuments Historiques le 18 mars 1938 et est propriété de la commune mais actuellement déposé à l'évêché de Rodez.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- de restaurer cette croix processionnelle afin de la mettre en valeur dans l'église de Goutrens,
- de faire entreprendre tous les travaux afférents (nettoyage, vitrine, alarme et électricité),
- d'inscrire au budget le montant des travaux,
- de solliciter l'État, la Région et le Département au titres des subventions admises (80%).

Délibération : dénomination et numérotage des voies de la commune (adressage)

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (numérotage et dénomination des voies). En effet, une meilleure identification des lieux dits et des habitations faciliterait à la fois l'intervention des services de secours mais également la gestion des livraisons.

Monsieur le Maire indique que le SMICA propose un accompagnement en la matière et qu'une rencontre a d'ores-et-déjà eu lieu le 21/01/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité

- de valider le principe général de dénomination et de numérotage des voies de la commune,
- d'autoriser l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination et du numérotage des voies et notamment de retenir le SMICA pour aider la collectivité dans sa démarche.

Les élus rappellent leur attachement aux noms des lieux-dits et hameaux et leur souci de les préserver.

SUJETS ABORDÉS

Deux devis pour l'achat d'un chargeur frontal et benne avec reprise d'un enrouleur sont proposés aux membres du conseil municipal. Après discussion, les élus choisissent celui de la SARL C.B.M.

Le conseil municipal s'engage à signaler l'existence de la croix de procession à l'assureur de la commune dès son installation dans l'église et adresse ses remerciements à M. Fau ainsi qu'au conseil paroissial.

QUESTIONS DIVERSES

Lydie Renault demande l'autorisation au conseil municipal d'installer dans son atelier de fabrication une hotte qu'elle financerait elle-même. Le conseil municipal donne son accord.

Mme Giambra demande un accès à l'assainissement collectif à la limite de sa propriété. Le conseil municipal donne son accord.

Un bilan des travaux réalisés dans la salle communale de Cassagnes est dressé (peinture, plafond).

Des photos et vidéos vont être communiquées au maître d'œuvre LBP afin de prendre en compte dans les travaux de viabilisation de l'écoulement des eaux pluviales sur la parcelle du futur lotissement lors de fortes précipitations.

Les élus soulignent la qualité du visuel et de l'architecture du nouveau site internet de la commune.

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été abordés et les questions diverses terminées, le maire Alain Laporte lève la séance à 22h30.